



BIZIER



©2024

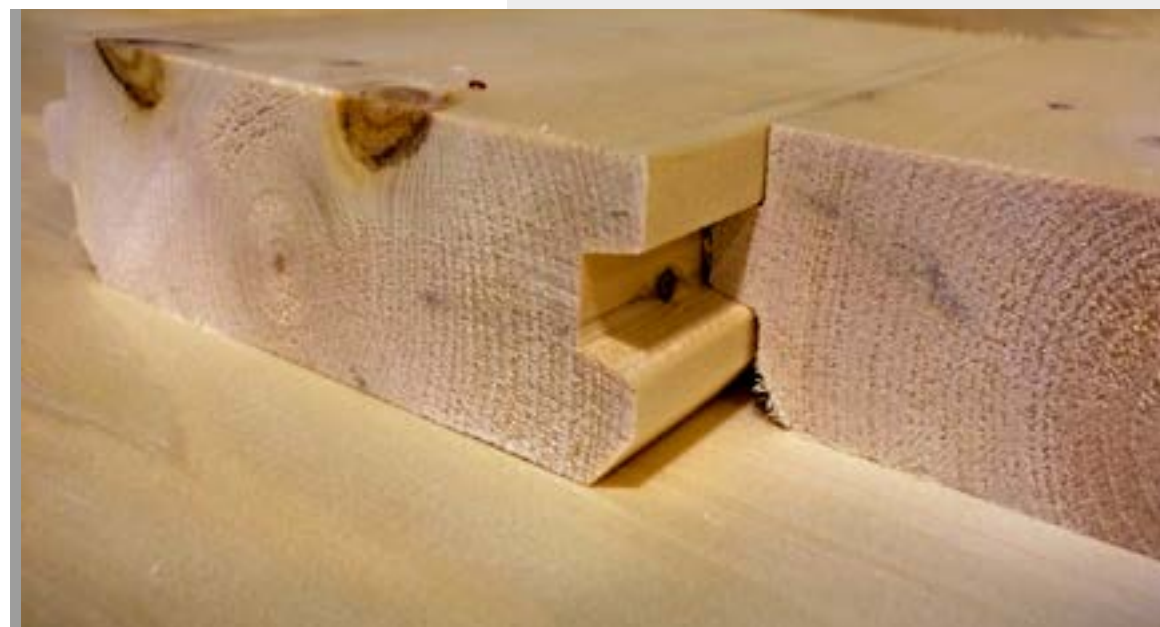
PLANCHER DE BOIS



Entretien et garantie d'un plancher en bois massif

Les planchers de bois offrent des finis d'une grande richesse. Aucun substitut n'offre autant de qualités et d'avantages que ce matériau naturel. La durabilité et la longévité du bois en font l'un des revêtements de sol les plus économiques à long terme. Un bon entretien de votre plancher est primordial afin de conserver sa beauté au fil des ans. Profitez de ces quelques petits trucs de prévention simples qui suffiront à vous le faire apprécier plus longtemps.

Entretien





Entretien (suite...)

1. Balayez et passez régulièrement un aspirateur à poils souples pour éliminer les poussières abrasives qui pourraient égratigner le plancher.
2. Assurez-vous de toujours avoir une surface exempte de saletés avant de procéder au nettoyage de votre parquet verni. Utilisez une vadrouille munie d'une housse en microfibre lavable et propre : les corps étrangers pourraient causer des égratignures sur le vernis. Nettoyez la housse fréquemment en la lavant à la machine de la même façon qu'une serviette de coton.
3. Vaporisez légèrement le nettoyant directement sur la housse pour bien l'humecter. Bien essuyer la surface du plancher dans un mouvement de va-et-vient dans le sens des lamelles de bois.
4. N'utilisez jamais une vadrouille imbibée ou une vadrouille à vapeur. Les nettoyeurs à vapeur projettent une quantité excessive de chaleur et d'eau sur votre plancher, ce qui peut entraîner un voilement et des dommages à long terme. L'eau peut créer des dommages irréversibles sur vos lattes de bois et peut les rendre irrécupérables par la suite.
5. Il est important d'utiliser un produit d'entretien spécialement conçu pour le type de finition dont est recouvert votre plancher de bois. Un produit nettoyant pour plancher verni ne sera pas approprié pour nettoyer un plancher huilé, et vice-versa. Le nettoyant de plancher de bois choisi doit être non abrasif et facile à utiliser. Il ne

doit laisser aucune trace ou résidu et ne doit nécessiter aucun rinçage. Il doit sécher rapidement et n'émettre aucun COV. (Les composés organiques volatils sont des substances à l'état gazeux dans l'atmosphère. Plusieurs de ces composés participent aux réactions photochimiques responsables de la formation de l'ozone troposphérique. D'autres, tels que le benzène et le formaldéhyde, sont aussi considérés comme toxiques et peuvent avoir des effets sur la santé.)

6. Ne jamais laver les planchers vernis avec un mélange d'eau et de vinaigre, puisque le vinaigre a un effet oxydant sur le fini.
7. Ne jamais nettoyer à l'eau ni employer de cire, de savon, de savon gras (à base d'huile), de détergent, ou tout autre produit nettoyant domestique contenant des agrumes, du vinaigre de tung ou du silicone conçu pour d'autres types de surfaces. Ces produits peuvent ternir le fini du plancher ou l'endommager en laissant une pellicule grasseuse et ainsi rendre la surface plus difficile à nettoyer.
8. N'utilisez jamais des nettoyants 2 en 1 qui contiennent des acryliques ou des produits de polissage à base d'uréthane pour rétablir le lustre.
9. Évitez les articles de nettoyage puissants tels que les tampons de récurage contenant du métal ou les poudres à récurer.

Entretien (suite...)

10. Pour nettoyer les taches rebelles, versez un peu de nettoyant sur un linge humide et frottez légèrement. Toujours bien essuyer la surface. Ne jamais verser le nettoyant directement sur la surface vernie, car il peut causer de sérieux dommages.

11. Essuyez sans tarder tout déversement de liquide de la surface du plancher avant que les fibres du bois ne l'absorbent. Nettoyez un liquide déjà séché à l'aide d'un linge ou d'un tampon récurrent humecté d'un produit nettoyant recommandé.

12. Placez des tapis aux entrées de la maison de façon à prévenir l'accumulation de sable et de saletés à l'intérieur. Protégez le bois avec des carpettes, particulièrement à l'entrée des pièces, afin d'éviter que les saletés et l'humidité ne s'incruster dans la pièce. N'employez pas de carpettes de caoutchouc, de plastique, à endos de mousse ou tissées en matériaux denses qui décoloreront votre plancher, empêcheront l'aération ou emprisonneront les saletés abrasives et l'humidité. Optez plutôt pour des coussinets antidérapants que vous installerez sous les carpettes.

13. Dans la cuisine, placez des carpettes devant l'évier, le lave-vaisselle et les espaces de travail afin de protéger le plancher contre les chutes d'ustensiles, les éclaboussures d'eau, de détergents et de nourriture.

14. Collez des coussinets feutrés sous les pattes des meubles et des chaises afin de faciliter leurs déplacements et prévenir les égratignures. Maintenez les coussinets propres et en bon état.

15. Remplacez les roulettes de plastique par des roulettes larges en caoutchouc ou en polyuréthane souple.

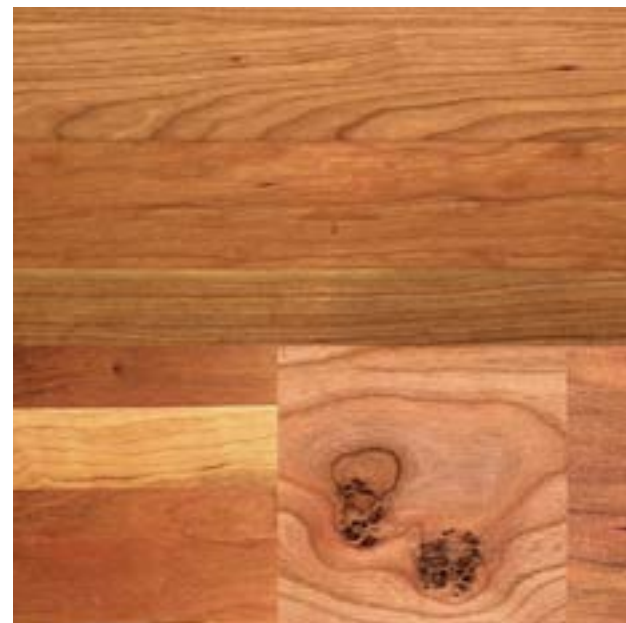
16. Pour déménager un meuble lourd, le soulever ou le déposer sur une couverture douce ou une carpette à l'envers afin d'éviter de faire des marques permanentes sur le bois.

17. Évitez de marcher sur votre plancher de bois avec des souliers à talons hauts. Ceux-ci peuvent marquer et endommager rapidement votre plancher.

18. Coupez régulièrement les griffes de vos animaux domestiques.

19. Placez des assiettes étanches sous les pots de vos plantes pour éviter les déversements accidentels. Choisissez des pots munis de glaçure étanche plutôt que ceux dont la céramique est poreuse, car ils laissent suinter l'eau.





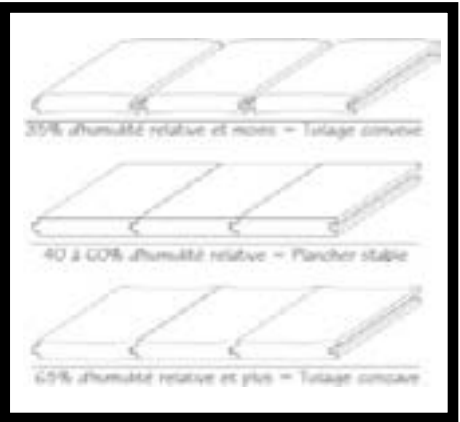
Entretien (suite...)

20. Il est important de maintenir l’humidité relative de la maison à un taux entre 37% et 45% afin de stabiliser le plus possible le mouvement de vos lamelles de bois. Pour mesurer le taux d’humidité, utiliser un hygromètre qui vous indiquera si l’air est trop ou pas assez humide. Vous pourrez alors déterminer si des mesures particulières s’imposent et, le cas échéant, lesquelles doivent être prises en utilisant un humidificateur ou un déshumidificateur. Il faut noter que les essences de bois dont le grain est plus serré, comme l’érable, se dilatent davantage en présence d’humidité.

21. La température ambiante de la maison doit être confortable et se situer entre 18°C et 22°C. Cela signifie que le chauffage, les ventilateurs et les dispositifs de climatisation doivent être fonctionnels afin de préserver un environnement interne propice à la stabilité du bois.

22. Évitez d'augmenter ou de diminuer la chaleur d’un système radiant de plus de 2,8°C par jour lors de la mise en marche et de l'arrêt du système.

23. Autant que possible, protégez le plancher contre la lumière directe du soleil ou d’une source de lumière intense. La décoloration résultant d’une exposition aux rayons du soleil est un phénomène naturel. Plus le bois est pâle, plus le changement de couleur sera marqué. Déplacez occasionnellement les moquettes, les meubles et minimisez les sources de lumière pour uniformiser les changements de couleur.

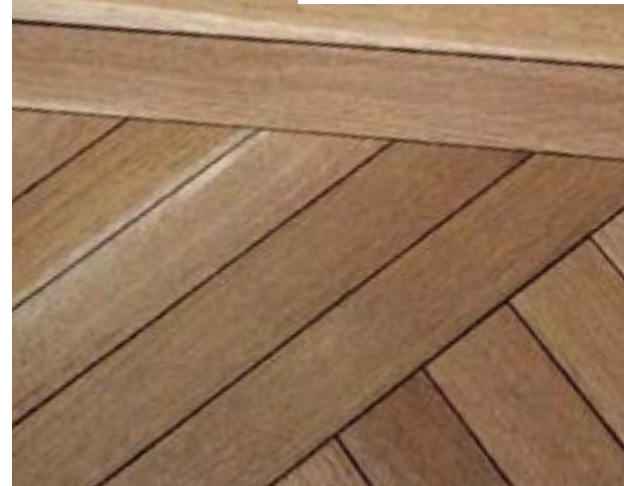


La négligence quant au maintien d’une humidité relative stable peut entrainer des déformations visibles aux planches de bois. Si l’environnement dans lequel il est installé demeure près des valeurs extrêmes pour une période prolongée, il se peut que des espacements apparaissent lors d’un retour aux valeurs normales, et ce dommage à l’installation peut demeurer permanent.





SAVOUREZ VOTRE SOL DE RÊVE



Garantie

La garantie couvre tout d'abord les défauts de structure de la lamelle.

Elle vous assure que la lamelle est exempte de défauts de moulurage, de façonnage et de classification. Elle s'applique à tout défaut de fabrication et de classification. Le bois est un matériau dont les caractéristiques naturelles comprennent des variations de couleur, du grain, des nœuds et des stries de minéral qui ne sont pas considérées comme des défauts lorsque la définition du grade est respectée. Une marge d'imperfection n'excédant pas 5% est jugée acceptable par l'industrie et elle ne constituera donc pas un défaut de structure aux fins de la présente garantie.



Toute déformation du produit qui s'avère non mesurable ou uniquement visible sous un éclairage ou un angle particulier n'est pas considérée comme étant un défaut et n'est donc pas couverte par la garantie.

La garantie ne couvre pas les dommages attribuables en tout ou en partie à des accidents, à l'usure normale, à des abus, à un usage pour lequel les matériaux ne sont pas conçus, à une erreur dans la construction du bâtiment, à l'affaissement des murs du bâtiment, à l'omission d'autres entrepreneurs de se conformer à certaines spécifications, au fendillement de la dalle de béton ou à une sécheresse ou une humidité excessive provenant de l'humidité ambiante, du déversement de liquides, d'infiltrations dans la dalle ou les murs ou de toute autre source.



La garantie ne couvre pas les dommages attribuables en tout ou en partie à des accidents, à l'usure normale, à des abus, à un usage pour lequel les matériaux ne sont pas conçus, à une erreur dans la construction du bâtiment, à l'affaissement des murs du bâtiment, à l'omission d'autres entrepreneurs de se conformer à certaines spécifications, au fendillement de la dalle de béton ou à une sécheresse ou une humidité excessive provenant de l'humidité ambiante, du déversement de liquides, d'infiltrations dans la dalle ou les murs ou de toute autre source.

CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie n'est applicable que dans la mesure où la pose du plancher est effectuée conformément aux prescriptions de l'industrie. Pour bénéficier de la garantie, l'acheteur doit de plus se conformer aux directives d'entretien mentionnées dans ce guide et aux consignes de prévention dont il fait état.





819 459 1211 · www.bizier.ca · info@bizier.ca
20, route 105 Wakefield, Québec, Canada J0X 3G0